

Journals

No. 146

Tuesday, March 22, 2011

10:00 a.m.

Journaux

N^o 146

Le mardi 22 mars 2011

10 heures

PRAYERS

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

PRESENTING REPORTS FROM COMMITTEES

Mr. Schellenberger (Perth—Wellington), from the Standing Committee on Veterans Affairs, presented the Fourth Report of the Committee (Supplementary Estimates (C), 2010-11 — Votes 1c and 5c under VETERANS AFFAIRS). — Sessional Paper No. 8510-403-228.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (*Meeting No. 43*) was tabled.

INTRODUCTION OF PRIVATE MEMBERS' BILLS

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Thibeault (Sudbury), seconded by Ms. Davies (Vancouver East), Bill C-642, An Act to amend the Telecommunications Act (universal charger), was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were presented as follows:

— by Mr. Maloway (Elmwood—Transcona), one concerning transportation (No. 403-1565);

— by Mr. Chong (Wellington—Halton Hills), one concerning the Canadian Human Rights Act (No. 403-1566);

— by Ms. Duncan (Etobicoke North), five concerning health care services (Nos. 403-1567 to 403-1571);

— by Ms. Faille (Vaudreuil-Soulanges), one concerning veterans' affairs (No. 403-1572);

— by Mr. Thibeault (Sudbury), one concerning aboriginal affairs (No. 403-1573);

— by Mr. Lamoureux (Winnipeg North), one concerning transportation (No. 403-1574).

PRIÈRE

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS

M. Schellenberger (Perth—Wellington), du Comité permanent des anciens combattants, présente le quatrième rapport du Comité (Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010-2011 — crédits 1c et 5c sous la rubrique ANCIENS COMBATTANTS). — Document parlementaire n^o 8510-403-228.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents (*réunion n^o 43*) est déposé.

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Thibeault (Sudbury), appuyé par M^{me} Davies (Vancouver-Est), le projet de loi C-642, Loi modifiant la Loi sur les télécommunications (chargeur universel), est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont présentées :

— par M. Maloway (Elmwood—Transcona), une au sujet du transport (n^o 403-1565);

— par M. Chong (Wellington—Halton Hills), une au sujet de la Loi canadienne sur les droits de la personne (n^o 403-1566);

— par M^{me} Duncan (Etobicoke-Nord), cinq au sujet des services de santé (n^{os} 403-1567 à 403-1571);

— par M^{me} Faille (Vaudreuil-Soulanges), une au sujet des anciens combattants (n^o 403-1572);

— par M. Thibeault (Sudbury), une au sujet des affaires autochtones (n^o 403-1573);

— par M. Lamoureux (Winnipeg-Nord), une au sujet du transport (n^o 403-1574).

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Nicholson (Minister of Justice), seconded by Mr. Kent (Minister of the Environment), — That Bill C-60, An Act to amend the Criminal Code (citizen's arrest and the defences of property and persons), be now read a second time and referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights.

The question was put on the motion and it was agreed to on division.

Accordingly, Bill C-60, An Act to amend the Criminal Code (citizen's arrest and the defences of property and persons), was read the second time and referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights.

The House resumed consideration of the motion of Mr. Fletcher (Minister of State (Democratic Reform)), seconded by Mr. Day (President of the Treasury Board and Minister for the Asia-Pacific Gateway), — That Bill C-12, An Act to amend the Constitution Act, 1867 (Democratic representation), be now read a second time and referred to the Standing Committee on Procedure and House Affairs;

And of the amendment of Mr. Paquette (Joliette), seconded by Ms. Demers (Laval), — That the motion be amended by deleting all the words after the word “That” and substituting the following:

“the House decline to give second reading to Bill C-12, An Act to amend the Constitution Act, 1867 (Democratic representation), because the Bill would unacceptably reduce the political weight of the Quebec nation in the House of Commons and does not set out that Quebec must hold 25 percent of the seats in the House of Commons.”.

The debate continued.

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Fletcher (Minister of State (Democratic Reform)), seconded by Mr. Day (President of the Treasury Board and Minister for the Asia-Pacific Gateway), — That Bill C-12, An Act to amend the Constitution Act, 1867 (Democratic representation), be now read a second time and referred to the Standing Committee on Procedure and House Affairs;

And of the amendment of Mr. Paquette (Joliette), seconded by Ms. Demers (Laval), — That the motion be amended by deleting all the words after the word “That” and substituting the following:

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Nicholson (ministre de la Justice), appuyé par M. Kent (ministre de l'Environnement), — Que le projet de loi C-60, Loi modifiant le Code criminel (arrestation par des citoyens et moyens de défense relativement aux biens et aux personnes), soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne.

La motion, mise aux voix, est agréée avec dissidence.

En conséquence, le projet de loi C-60, Loi modifiant le Code criminel (arrestation par des citoyens et moyens de défense relativement aux biens et aux personnes), est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne.

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Fletcher (ministre d'État (Réforme démocratique)), appuyé par M. Day (président du Conseil du Trésor et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique), — Que le projet de loi C-12, Loi modifiant la Loi constitutionnelle de 1867 (représentation démocratique), soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre;

Et de l'amendement de M. Paquette (Joliette), appuyé par M^{me} Demers (Laval), — Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit :

« cette Chambre refuse de donner deuxième lecture au projet de loi C-12, Loi modifiant la Loi constitutionnelle de 1867 (représentation démocratique), parce que ce projet de loi diminuerait de façon inacceptable le poids politique de la nation québécoise à la Chambre des communes et ne prévoit pas que 25 pour cent des élus à la Chambre des communes doivent provenir du Québec. ».

Le débat se poursuit.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Fletcher (ministre d'État (Réforme démocratique)), appuyé par M. Day (président du Conseil du Trésor et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique), — Que le projet de loi C-12, Loi modifiant la Loi constitutionnelle de 1867 (représentation démocratique), soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre;

Et de l'amendement de M. Paquette (Joliette), appuyé par M^{me} Demers (Laval), — Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit :

“the House decline to give second reading to Bill C-12, An Act to amend the Constitution Act, 1867 (Democratic representation), because the Bill would unacceptably reduce the political weight of the Quebec nation in the House of Commons and does not set out that Quebec must hold 25 percent of the seats in the House of Commons.”.

The debate continued.

At 4:00 p.m., pursuant to Standing Order 83(2), the House proceeded to the consideration of Ways and Means motion No. 11 for the Budget presentation.

Mr. Flaherty (Minister of Finance), seconded by Mr. Baird (Leader of the Government in the House of Commons), moved, — That this House approve in general the budgetary policy of the government. (*Ways and Means No. 11*)

Debate arose thereon.

Mr. Flaherty (Minister of Finance) laid upon the Table, —

(1) “Budget 2011” — Sessional Paper No. 8570-403-13.

(2) “The Budget in Brief 2011” — Sessional Paper No. 8570-403-14.

(3) Notice of a Ways and Means motion to amend the Income Tax Act and the Income Tax Regulations. — Sessional Paper No. 8570-403-15.

(4) Notice of a Ways and Means motion to amend the Excise Act, 2001 and the Excise Tax Act. — Sessional Paper No. 8570-403-16.

Pursuant to Standing Order 83(2), at the request of Mr. Flaherty (Minister of Finance), an Order of the Day was designated for the consideration of each Ways and Means motion, notice of which was laid upon the Table earlier today.

The House resumed consideration of the motion of Mr. Flaherty (Minister of Finance), seconded by Mr. Baird (Leader of the Government in the House of Commons). (*Ways and Means No. 11*)

The debate continued.

Mr. Brison (Kings—Hants), seconded by Mr. Regan (Halifax West), moved, — That the debate be now adjourned.

Pursuant to Standing Order 83(2), the motion was deemed adopted.

MESSAGES FROM THE SENATE

A message was received from the Senate as follows:

— ORDERED: That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed Bill C-61, An Act to provide for the taking of restrictive measures in respect of the property of officials and former officials of foreign states and of their family members, without amendment.

« cette Chambre refuse de donner deuxième lecture au projet de loi C-12, Loi modifiant la Loi constitutionnelle de 1867 (représentation démocratique), parce que ce projet de loi diminuerait de façon inacceptable le poids politique de la nation québécoise à la Chambre des communes et ne prévoit pas que 25 pour cent des élus à la Chambre des communes doivent provenir du Québec. ».

Le débat se poursuit.

À 16 heures, conformément à l'article 83(2) du Règlement, la Chambre procède à l'étude de la motion des voies et moyens n° 11 ayant pour objet l'exposé budgétaire.

M. Flaherty (ministre des Finances), appuyé par M. Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes), propose, — Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement. (*Voies et moyens n° 11*)

Il s'élève un débat.

M. Flaherty (ministre des Finances) dépose sur le Bureau, —

(1) « Le budget de 2011 » — Document parlementaire n° 8570-403-13.

(2) « Le budget en bref 2011 » — Document parlementaire n° 8570-403-14.

(3) Avis d'une motion des voies et moyens visant à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu et le Règlement de l'impôt sur le revenu. — Document parlementaire n° 8570-403-15.

(4) Avis d'une motion des voies et moyens visant à modifier la Loi de 2001 sur l'accise et la Loi sur la taxe d'accise. — Document parlementaire n° 8570-403-16.

Conformément à l'article 83(2) du Règlement, à la demande de M. Flaherty (ministre des Finances), un ordre du jour est désigné pour l'étude de chaque motion des voies et moyens dont avis a été déposé sur le Bureau plus tôt aujourd'hui.

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Flaherty (ministre des Finances), appuyé par M. Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes). (*Voies et moyens n° 11*)

Le débat se poursuit.

M. Brison (Kings—Hants), appuyé par M. Regan (Halifax-Ouest), propose, — Que le débat soit maintenant ajourné.

Conformément à l'article 83(2) du Règlement, la motion est réputée adoptée.

MESSAGES DU SÉNAT

Un message est reçu du Sénat comme suit :

— ORDONNÉ : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté le projet de loi C-61, Loi prévoyant la prise de mesures restrictives à l'égard des biens de dirigeants et anciens dirigeants d'États étrangers et de ceux des membres de leur famille, sans amendement.

RETURNS AND REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 32(1), papers deposited with the Clerk of the House were laid upon the Table as follows:

— by the Prime Minister — Report of the Clerk of the Privy Council and Secretary to the Cabinet to the Prime Minister on the Public Service of Canada for the fiscal year ended March 31, 2011, pursuant to the Public Service Employment Act, S.C. 2003, c. 22, ss. 12 "127" and 13. — Sessional Paper No. 8560-403-376-02. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Government Operations and Estimates*)

— by Mr. Moore (Minister of Canadian Heritage and Official Languages) — Report of the Public Service Commission entitled "Merit and non-partisanship under Public Service Employment Act (2003)", pursuant to the Public Service Employment Act, S.C. 2003, c. 22, ss. 12 "23" and 13. — Sessional Paper No. 8560-403-908-05. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Government Operations and Estimates*)

ADJOURNMENT

At 4:51 p.m., pursuant to Standing Order 83(2), the Speaker adjourned the House until tomorrow at 2:00 p.m., pursuant to Standing Order 24(1).

ÉTATS ET RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DE LA GREFFIÈRE DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 32(1) du Règlement, des documents remis à la Greffière de la Chambre sont déposés sur le Bureau de la Chambre comme suit :

— par le Premier ministre — Rapport du Greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet au premier ministre sur la fonction publique du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, conformément à la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, L.C. 2003, ch. 22, art. 12 « 127 » et 13. — Document parlementaire n° 8560-403-376-02. (*Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires*)

— par M. Moore (ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles) — Rapport de la Commission de la fonction publique intitulé « Le mérite et l'impartialité politique en vertu de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique de 2003 », conformément à la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, L.C. 2003, ch. 22, art. 12 « 23 » et 13. — Document parlementaire n° 8560-403-908-05. (*Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires*)

AJOURNEMENT

À 16 h 51, conformément à l'article 83(2) du Règlement, le Président ajourne la Chambre jusqu'à demain, à 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.